



Stage sécurité routière en composition pénale

Par Kil

Bonjour,

Après avoir été contrôlé positif à l'alcool, je devais dans le cadre de ma sanction faire une visite médicale que j'ai effectuée, un stage de sensibilisation à la sécurité routière à faire dans les 6 mois et une 2^{ème} visite médicale au bout d'un an. Et tout le problème est que je n'ai pas effectué ces 2 derniers il y a maintenant 3 ans. Ma question est alors comment faire pour revalider mon permis? Apparemment abrogé aujourd'hui mais pas invalidé. merci

Par Suisse1291

Voir votre avocat parce que la composition pénale n'ayant pas été exécutée jusqu'au bout, votre permis est soit annulé soit invalidé donc retour à la case auto-école pour repasser un nouveau permis, redevenir un probatoire pour 3 ans avec seulement 6 points la première année. Votre avocat vous dira quoi faire.

Par Kil

Merci pour votre réponse. Je vais me rapprocher d'un avocat. Merci beaucoup.